

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Éducation](#) / [Enseignement supérieur et formation](#)

Cahors. Les apprentis de l'École d'Urbanisme étudieront l'habitat des centres-bourgs



[Enseignement supérieur et formation](#), [Occitanie](#), [Lot](#), [Cahors](#)

Publié le 14/12/2017 à 03:51 , mis à jour à 07:50

Le conseil communautaire du Grand Cahors s'est réuni mardi soir. Il a approuvé un projet de convention avec l'École d'Urbanisme de Paris. Des apprentis conduiront une étude sur la requalification des centres anciens.

L'École d'Urbanisme de Paris va plancher sur l'habitat dans les centres-bourgs de l'agglomération du Grand Cahors. Le dossier a fait l'objet d'une délibération validée par les élus au cours du conseil communautaire qui se tenait mardi soir au CHAI. Par le biais d'une convention passée avec l'EUP, les étudiants-apprentis en master «Urbanisme et aménagement» vont travailler en situation réelle sur les processus et procédures de requalification des centres-bourgs et sur les leviers qu'il s'agirait d'activer pour remédier à l'habitat dégradé. Ce sont les étudiants de deuxième année qui s'attelleront à cette tâche du 22 au 26 janvier 2018 ; celle-ci prendra la forme d'une production collective ou «Workshop» entrant dans leur parcours universitaire. Leur prestation sera comparable à

celle d'un bureau d'études professionnel. Selon Michel Simon, le rapporteur du dossier, la contribution des futurs urbanistes «pourra servir de base à l'étude pré-opérationnelle de l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat «OPAH-RU multi-sites».

Parmi les orientations stratégiques du Programme Local de l'Habitat qui devrait couvrir la période 2018-2023, figurent la promotion des centres anciens et le renforcement de l'attractivité du parc existant. La convention s'inscrit dans ce cadre et pour la collectivité du Grand Cahors, l'intérêt sera de bénéficier d'une vision experte de la situation. Une matière qui servira à qualifier le potentiel de reprise dans ces secteurs, d'évaluer les modes d'intervention qui pourraient être mis en œuvre comme des aides incitatives, le recyclage de foncier, des dispositifs de lutte contre l'habitat indigne. Les étudiants apporteront leur pierre à ce vaste chantier social et urbanistique.

Plan Climat : le Grand Cahors s'engage

La Communauté d'agglomération s'engage dans l'élaboration d'un Plan Climat AIR Énergie Territorial. C'est ce qui ressort de l'information communiquée l'autre soir par Brigitte Dessertaine, vice-présidente du Grand Cahors en charge des questions environnementales. Ce programme local s'inscrira dans la continuité de la démarche Agenda 21. Le Plan Climat est un projet territorial, il encourage des actions sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables. Les modalités de mise en œuvre seront précisées lors d'une prochaine séance.



J-M. F.

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Les commentaires (1)

